

Formule 24Heures	Formule 29Heures
Frais de dossier Fournitures pédagogiques offertes Démarches administratives	Frais d'e dossier Fournitures pédagogiques offertes Démarches administratives
<b>LIVRE DE CODE OFFERT</b> FORMATION THEORIQUE (code internet offert pour une période de 6 mois + mobi-permis)	
Tests de code illimités en agence	Tests de code illimités en agence
Accompagnement théorique gratuit et illimité Sauf redevance de l'État 30€	Accompagnement théorique gratuit et illimité Sauf redevance de l'État 30€
<i>2h Théorique 1ier RdV pédagogique</i> <i>2h Théorique 2ième RdV pédagogique</i>	<i>2h Théorique 1ier RdV pédagogique</i> <i>2h Théorique 2ième RdV pédagogique</i>
FORMATION PRATIQUE (pour une période de 12 mois maximum)	
1 heure d'évaluation dynamique Hors forfait = 45euros <b>OU</b> 1 heure d'évaluation informatique Hors forfait = 35euros	1 heure d'évaluation dynamique Hors forfait = 45euros <b>OU</b> 1 heure d'évaluation informatique Hors forfait = 35euros
20h de conduite + 2h de rendez vous préalable	22h de conduite + 2h de rendez vous préalable
<i>1h RDV pédagogique après 6 mois</i> <i>1h RDV pédagogique avant examen</i> <i>pratique</i>	<i>1h RDV pédagogique après 6 mois</i> <i>1h RDV pédagogique avant examen</i> <i>pratique</i>
Accompagnement pratique offert et gratuit	3h de conduite avant épreuve pratique Accompagnement pratique offert et gratuit
<b>1350 €</b>	<b>1550€</b>

\*Possibilité de commander vos doubles rétros 30€ (intérieur/extérieur)

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2024

Démarche ANTS sur demande 30€

## Conduite Accompagnée

La conduite accompagnée concerne les élèves âgés de 15 ans au moins.

### **La formation initiale**

C'est la formation dans une école de conduite agréée. L'apprenti conducteur doit obtenir l'épreuve pratique, le code, son enseignant doit ensuite validé les quatre étapes de la formation pratique et délivrer l'attestation de fin de formation initiale (AFFI).

### **Le Rendez-vous préalable**

A l'issue de cette formation, l'élève doit participer à un rendez-vous préalable d'une durée minimum de deux heures, avec au moins un accompagnateur, organisée sous forme d'une séquence de conduite sur le véhicule de l'établissement.

Au cours de ce rendez vous l'accompagnateur assis à l'arrière du véhicule bénéficie des conseils de l'enseignant. Ce rendez-vous à pour but d'effectuer un passage de relai entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur. A cette occasion, un guide comprenant les informations utiles pour un déroulement efficace de la conduite accompagnée est remis à l'accompagnateur.

### **Les rendez-vous pédagogiques**

Chaque rendez-vous pédagogique comporte une partie théorique et une partie pratique.

La séance pratique consiste en une heure de conduite en circulation sur le véhicule de l'établissement.

La séance théorique peut être organisée sous forme d'animation regroupant plusieurs élèves et accompagnateurs.